



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2025 ¹	Taux de référence pour 2026 ²	Tx moyens pondérés des com. si fusion ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 ⁴	Produits référence (col.4 x col.2) ⁵	Taux votés ⁶	Produits attendus (col. 4 x col. 6) ⁷
Taxe foncière bâtie additionnelle	47 413 194	1,30		47 972 000	623 636	1,30	623 636
Taxe foncière non bâtie additionnelle	421 325	7,85		426 900	33 512	7,85	33 512
Taxe d'habitation additionnelle	24 260 434	11,08		23 998 000	2 658 978	21,08	2 658 978
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
CFE unique ou de zone	6 271 459	35,06	>>>	6 525 000	2 287 665	>>>	2 287 665
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Taux CFE plafonné pour 2026	>>>				3 316 126		5 603 791
Total des CFE unique, de zone et éolienne					2 287 665	Total	5 603 791

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) ¹⁰	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case ☐	
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus			
Taxe foncière non bâtie additionnelle				
Taxe d'habitation additionnelle	3 316 126 =			
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)			
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2026 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2026 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	Durée retenue si intégration progressive des taux (14)
CFE unique ou de zone	0,160			
CFE éolienne	>>>			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
5 634 378	202 724	229 295	47 730	257 993	0	-4 822 078	1 550 042

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2026	À Saint-Cyprien Le 08 Juillet 2026 Pour la Direction des Finances publiques, Pour le Groupement, XAVIER DENY	
5 603 791	1 550 042	7 153 833		





ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

- a. Personnes de condition modeste
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte
c. Locaux industriels
d. Logements sociaux et longue durée

Taxe foncière non bâtie :

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV
a. Dotation pour recentrage TH rés. secondaires
b. Mayotte

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire
b. Base minimum
c. Locaux industriels
d. Autres allocations

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

- a. Par le conseil communautaire
b. Par la loi

Taxe foncière non bâtie :

- a. Par le conseil communautaire
b. Par la loi (terres agricoles)
c. Par la loi (autres)

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Par le conseil communautaire
b. Par la loi

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
b. Logements vacants soumis à la THLV
c. Correction des bases THRS
d. Correction des bases THLV

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER

- a. Éoliennes et hydroliennes
b. Centrales électriques
c. Centrales photovoltaïques
d. Centrales hydrauliques
e. Transformateurs électriques
f. Stations radioélectriques
g. Installations gazières et autres

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA compensant la TH
b. TVA compensant la CVAE
c. DICE (Métropole de Lyon)

6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Moyenne nationale
b. Taux maximum

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS

Taux maximum :

- a. De droit commun
b. Dérogatoire
c. Avec rattrapage
d. Avec capitalisation
e. Avec majoration spéciale

Taux moyens pondérés :

- a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie
b. En cas de changement de périmètre

7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES

- a. Taxe foncière bâtie
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie

7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE

- a. Taux moyen communal de 2025 au niveau national
b. Taux plafond de 2026

7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

- a. Taux moyens des taxes foncières de 2025 :
b. au niveau de l'EPCI
Taux maximum de la majoration spéciale

8. DIMINUTION SANS LIEN

Année antérieure à 2026 au titre de laquelle.... :

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

Taux moyens de référence au niveau national :

- a. Taxe foncière bâtie
b. Taxe foncière non bâtie